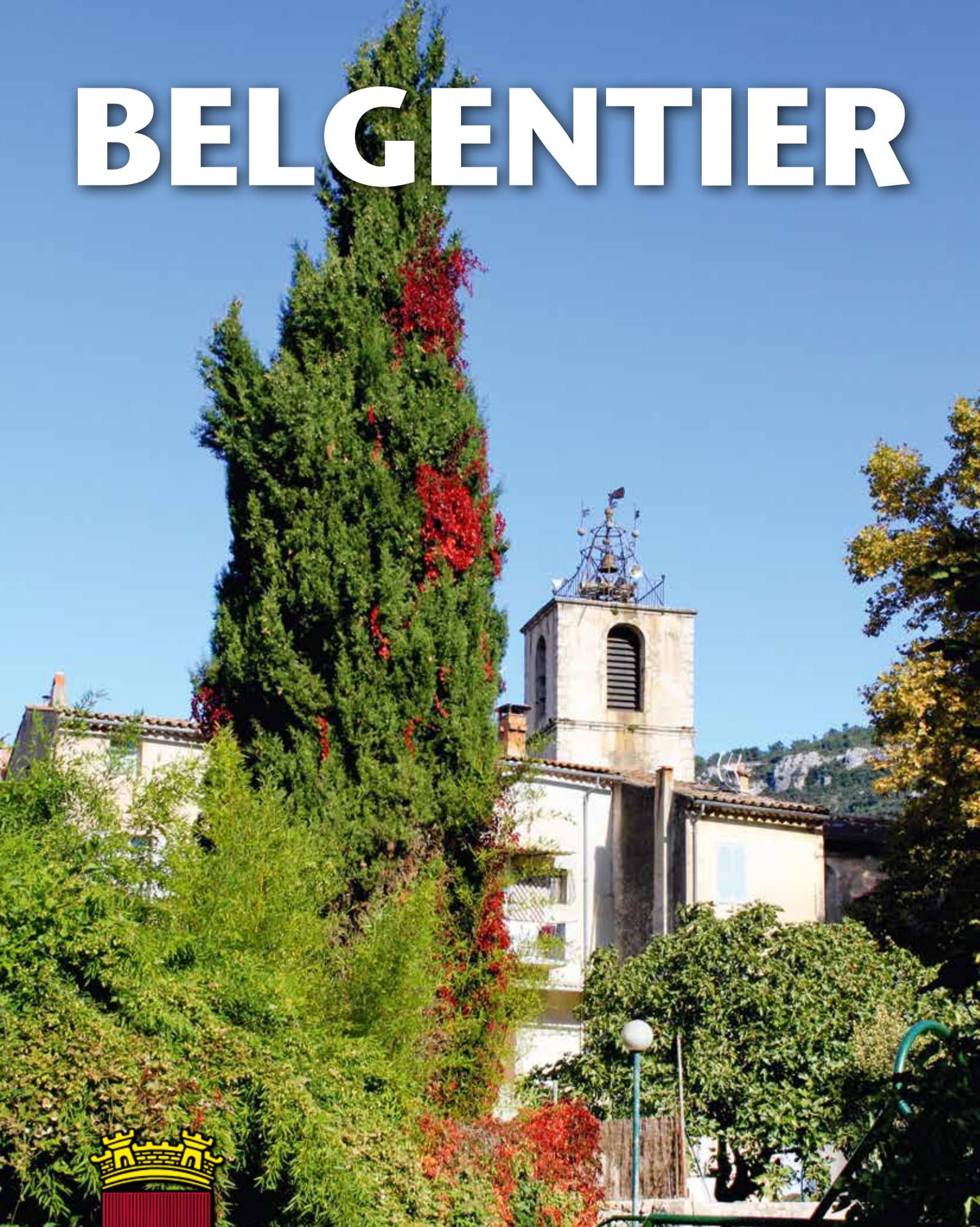


# BELGENTIER



**Revue Municipale 2016**

# Sommaire

P3	Le mot du Maire
P4	Finances / Urbanisme
P5/6	Travaux
P7	Année scolaire
P8/9/10	Nos enfants
P11	État civil / Infos service
P12	Recensement 2016
P13/14/15	Culture et Animations

Revue municipale de Belgentier  
Directeur de la publication : Dr Bruno Aycard  
Directeur de la rédaction : J.Fondacci  
Conception graphique et impression : Imp. Sira  
Distribution : Boîtes aux lettres  
Dépôt légal : Janvier 2016  
Crédits photos : J.Fondacci, Valérie Ruperti  
Tirage : 1400 exemplaires



# Le mot du Maire

---



L'année 2015 vient de s'écouler sans que notre commune n'ait eu à subir de catastrophes naturelles telles qu'on a pu malheureusement en connaître dans notre région.

Dans ce domaine souvent imprévisible, la municipalité s'efforce de mener une politique de prévention cohérente, par la limitation de l'urbanisme en zones naturelles, par l'entretien régulier de la ripisylve du Gapeau avec la CCVG et par le débroussaillage des sentiers, sans oublier la surveillance estivale de nos forêts en été par le CCFF, enfin, par les administrés eux-mêmes qui effectuent régulièrement des débroussaillages autour de leur habitation.

La procédure de révision de notre PLU avance et des réunions avec les personnes associées et les habitants ont eu lieu pour présenter le diagnostic urbain et environnemental, ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable adopté par le conseil municipal. C'est sur la base de ces documents que le bureau d'urbanisme va travailler pour préparer le prochain règlement d'urbanisme et les plans de zonage nécessaires pour arrêter le PLU.

En ce qui concerne les investissements, la commune continue d'embellir son patrimoine urbain avec le remplacement des goudrons dégradés des rues des Bergers, des Muriers et de la Fontaine par des pavés de pierre et des calades.

Les travaux de sécurisation de l'immeuble de la rue République sont en cours d'achèvement avec des planchers remis en état, une installation électrique et de plomberie refaites, étant précisé que seul le rez-de-chaussée sera aménagé.

De nouvelles caméras ont été posées aux écoles, aux abords du parking de Chateauroux et de la mairie, ce qui permet d'élargir les zones de surveillance sur la commune.

En début d'année, du 20 janvier au 21 février, va se dérouler le recensement de notre population. Je ne saurais trop insister sur l'importance pour nous tous de cette opération. D'une part, parce que nous espérons atteindre le seuil des 2500 habitants pour faciliter l'installation d'une pharmacie, et d'autre part parce qu'un défaut de comptabilisation des habitants impacte le niveau de la dotation de l'Etat versée annuellement à notre commune.

La nouveauté de ce recensement est qu'il privilégie le recueil des informations par internet ce qui fait perdre moins de temps aux recensés tout en étant plus simple.

Je remercie donc par avance nos administrés pour accueillir avec bienveillance les quatre agents recenseurs recrutés pour la circonstance.

Pour terminer ce petit mot, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

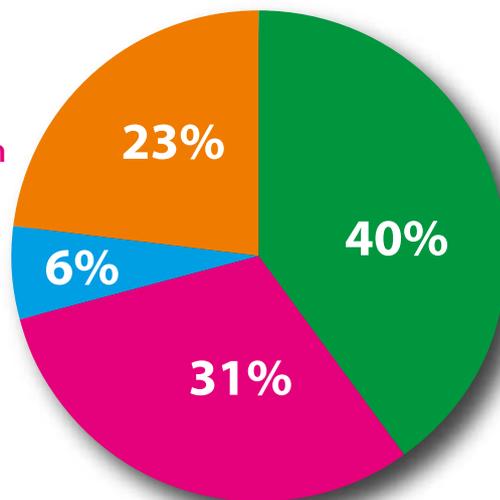
Docteur Bruno AYCARD  
Maire de Belgentier  
Conseiller Départemental du Var  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Communauté  
de Communes de la Vallée du Gapeau

Le budget 2015 s'inscrit dans la continuité des précédents, sans augmentation des taux d'impôts communaux, malgré le manque à gagner dû à la baisse du montant de la dotation globale de fonctionnement versée tous les ans par l'Etat. Cette dotation, qui permet de financer les dépenses de fonctionnement, va continuer de diminuer mais la commune a anticipé cette situation en réduisant ses dépenses ordinaires.

Dans ce contexte, nous avons pu, grâce à de l'autofinancement et aux aides du Conseil départemental, investir pour les travaux de l'immeuble de la rue République et pour le pavement des rues.

## Répartition des dépenses globales du budget principal 2015 (évaluées à 1 947 000 €)

- Dépenses du personnel
- Dépenses d'exploitation et de gestion
- Dette
- Dépenses d'équipement



# Urbanisme

La mise en œuvre de la révision de notre PLU prescrite le 6 octobre 2014, suit son cours.

La première réunion avec les personnes associées a eu lieu le 3/09/2015, tous les services de l'Etat, l'architecte des bâtiments de France, les chambres consulaires et les autres partenaires officiels (en particulier les pompiers) ont émis leur avis sur les diagnostics environnementaux et

urbains du PLU ainsi que sur notre projet de PADD.

Une première réunion de concertation avec la population a eu lieu le 20 octobre 2015 dans la salle des mariages, le public est venu très nombreux pour écouter la présentation par Madame Garnier Elodie du bureau d'étude Citadia de ces premiers documents du PLU.

Les zonages et le futur règlement d'urbanisme seront quant à eux

élaborés en 2016 et exposés au public lors d'une 2<sup>e</sup> réunion.

Ensuite, le conseil municipal arrêtera le PLU qui sera transmis aux personnes associées, notamment les services de l'Etat, pour le contrôle de légalité avant le déroulement de l'enquête publique. Ce n'est qu'au terme de ladite enquête et des avis de l'Etat que le PLU sera approuvé par le conseil municipal.



Commission d'urbanisme en séance de travail pour le PLU.

## TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE ANCIEN

Dans le cadre du programme de réhabilitation du centre ancien du village et de mise en valeur de son patrimoine, la commune a réalisé des travaux de requalification des rues des Bergers, des Muriers et une partie des rues de la Fontaine et de la Rue Peiresc. Les revêtements dégradés ont été avantageusement remplacés par des pavés de pierre, comme pour les rues voisines réalisées il y a peu. Cette opération a permis de conforter le caractère authentique de notre village et de mettre en valeur son patrimoine bâti.

Le prolongement des pas d'âne de la rue de la Fontaine a restitué l'esprit de nos calades, caractéristiques de notre paysage provençal. Ces travaux ont été également l'occasion de rénover des portions de canalisations d'eau défectueuses et de remplacer quelques branchements en plomb. Le montant global de cet investissement s'élève à la somme de 256 000 € TTC frais de maîtrise d'œuvre compris.



Confection d'une calade de la rue de la Fontaine par l'entreprise Urbavar



Peinture salle de réunion du foot  
Travaux réalisés par les employés municipaux



Rénovation de la salle du foyer de l'Âge d'Or  
Travaux réalisés par les employés municipaux



Visite de la rue des Mûriers avant travaux par le maître d'œuvre cabinet Snaipse et M. Vitrant J.-Luc, adjoint aux travaux



Rue des Mûriers après travaux

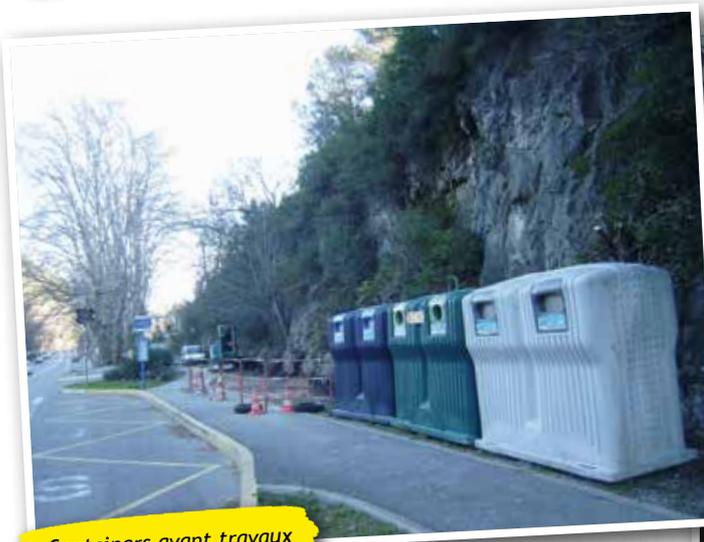
# Travaux



Mur Turcos avant travaux



Rue des Turcos après travaux financés par la CCVG



Containers avant travaux



Création d'un abri containers en pierre à l'entrée sud du village



Rue des Bergers avant travaux



Rue des bergers après travaux

# Année scolaire



## LA MICRO-CRÈCHE « LEI PARPAIOUN »

La délégation de service public pour l'activité de la micro-crèche a été reconduite pour une durée de quatre ans avec la SARL « La Part de Rêve », notre prestataire d'origine, à des conditions encore plus favorables pour la collectivité en augmentant le temps de présence de la directrice sur site, tout en diminuant la participation financière communale annuelle qui s'élève à la somme de 47 252 €.



Bien-être et apprentissage de vie commune à la micro-crèche

Ce service, ouvert de 7h30 à 18h du lundi au vendredi, ne ferme que les jours fériés, le mois d'août et une semaine à Noël. Les familles, au regard des enquêtes de satisfaction réalisées, semblent apprécier le travail de l'équipe dirigée par Mlle Audrey Nardelli. Les services de la PMI ont noté, suite à leur visite de contrôle, que « l'ambiance générale est calme, que l'équipe est souriante et soucieuse du bien-être des jeunes enfants et que la référente technique est très investie dans ses fonctions ».

Après une année rythmée par de jolis projets : semaine du goût, grande semaine de la petite enfance sur la découverte de la nature, un élevage de papillons, les indiens ont débarqué aux Parpaioun fin juillet pour fêter les vacances et le départ à l'école de neuf enfants. Une journée festive entre parents, enfants et professionnels autour de déguisements, de maquillage, etc. et d'un grand goûter !



Ambiance indienne à la micro-crèche

La rentrée de septembre a vu arriver 11 nouveaux petits et leurs familles. C'est le temps de la rencontre et de la familiarisation de chacun, les parents sont invités à venir à la crèche pour faire connaissance avec l'équipe et pour découvrir « la vie » de leur enfant. Petit à petit, le quotidien reprend ses droits et l'équipe propose aux enfants d'aller à la découverte de la nature autour d'un projet sur l'automne, à la découverte des feuilles, de la pluie... Le bien-être des enfants est au cœur de la réflexion menée par l'équipe de ces professionnels et cela se voit !

## LA CANTINE SCOLAIRE

Un renouvellement de contrat a également été opéré au niveau de la confection et de la livraison des repas de la cantine, un nouveau prestataire a été retenu sans modification du prix unitaire des repas. Quatre employées municipales accueillent avec soin, bienveillance et efficacité quelques 150 enfants en moyenne tous les midis dans le cadre d'un self-service.

Il est à souligner que Corinne Fabre, notre employée municipale, propose aux enfants qui déjeunent à la cantine de participer à un concours des arts avec un thème différent à chaque trimestre, avec à la clé des récompenses.

Il faut également noter qu'un adjoint administratif de la mairie est affecté à mi-temps pour la gestion informatique et administrative de ce service.

## LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

La garderie périscolaire du matin et du soir s'organise autour d'activités créatives innovantes de jeux de construction, de dessins. Le personnel communal en charge de ce service est diplômé et motivé, il propose des animations qui favorisent l'épanouissement des enfants, en ce sens le terme « garderie » apparaît aujourd'hui bien dépassé. Le tarif en vigueur est de 1,50 € par enfant le matin et 2 € le soir. Les maternelles sont pris en charge par les employés municipaux tandis qu'une étude surveillée par deux professeurs des écoles est organisée et financée par la commune pour les primaires. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la commune : [www.belgentier.fr](http://www.belgentier.fr)

### Un petit belgentierois à l'honneur



Remise de l'oscar Concordia à Arthur Bidaut pour sa participation aux championnats du monde de base ball à Taiwan.

# Nos enfants

## LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Les nouvelles activités périscolaires mises en place et organisées par la municipalité sous l'égide de Madame Sylviane Delmotte, adjointe aux affaires scolaires et de la petite enfance, se déroulent tous les vendredis après-midi. Ces activités découlent du Projet Educatif Territorial (PEDT) validé par l'inspection d'académie.

De nombreuses disciplines, animées par des associations locales ou des intervenants indépendants, sont proposées à nos enfants :

- **Base ball** (association les Renards de la Vallée du Gapeau) ;
- **Jeux d'opposition d'arts martiaux** (association Behring Jiu Jitsu belgentierois) ;
- **Théâtre et musique** (association la Clé de Sol de Belgentier) ;
- **Pétanque** (Fédération de pétanque du Var) ;
- **Ping-pong** (Club de Ping pong Belgentierois) ;
- **Tennis** (professeur du Tennis Club de Belgentier) ;
- **Danse** (Ecole de danse Piège de Lumière de Solliès-Toucas) ;
- **Arts de la scène** (employée municipale Peugniez Magali).

Cette organisation, qui participe activement au développement de nos enfants, connaît un franc succès grâce au dynamisme de l'ensemble



Gala de fin d'année des NAP

des intervenants et de sa directrice Mme Géraldine Figard.

Les participations familiales s'élèvent à 50 € par trimestre et par enfant, dans la limite des places disponibles, avec une prise en charge financière par la mairie pour compléter le coût réel des activités.

**Rappel des périodes de changement d'activités :**

- 1<sup>re</sup> période du 04/09 au 04/12/2015 ;
- 2<sup>e</sup> période du 11/12/2015 au 25/03/2016 inclus
- 3<sup>e</sup> période du 01/04/2016 au 01/07/2016 inclus.



NAP cours de musique avec M. Alexandre Faucilhon, professeur de la Clé de Sol



Journée base ball pour nos petits sous le signe de la bonne humeur



Nos élues Mmes Delmotte et Xicluna, avec Mme Figard, directrice des NAP

# Nos enfants



Nos petits à l'ALSH gérée par l'Odel Var

## L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Dans le cadre des vacances scolaires (Toussaint, février, Pâques et juillet) la commune fait appel à un prestataire extérieur, à savoir l'Odel Var, pour organiser des activités de loisirs et des sorties au profit des enfants entre 3 et 11 ans, autour d'un projet pédagogique fondé sur une charte de qualité. Outre les participations familiales établies en fonction du quotient familial, la commune verse une contribution financière à l'Odel pour compenser le coût réel d'exploitation de ce service.

Un complément d'infos sera émis après dépôt du rapport d'activités par la directrice de l'ALSH.



Sortie avec le CLSH

## LES AGENTS TECHNIQUES DE L'ÉCOLE ET DU CTM

Au nombre de trois, ces agents assurent la propreté du bâtiment des écoles et le service de la cantine, ce personnel dévoué, compétent et motivé assure (souvent dans l'ombre !) une mission indispensable au bon fonctionnement de l'école. A cette équipe s'ajoutent ponctuellement quatre agents du CTM qui, sous les ordres de M. Roger Anot, adjoint aux petits travaux, effectuent la maintenance régulière des locaux de l'école et de ses abords.

## LA CAISSE DES ÉCOLES

La commune, par le biais du budget de la caisse des écoles, attribue chaque année une aide financière pour les enseignants destinée à l'achat des fournitures et sorties scolaires, qui a représenté en 2015 une aide de 18 000 €.

## LES AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS EN ÉCOLE MATERNELLE (ATSEM)

Au nombre de 4 jusqu'en juin 2015 et de 3 depuis cette rentrée, ces agents municipaux assistent le personnel enseignant, participent à la communauté éducative, préparent et mettent en état de propreté les classes et matériels et enfin assurent la surveillance et le service cantine de nos tout-petits.

Une lourde et prenante tâche quotidienne qui fait partie du fonctionnement de notre école et qui facilite le travail difficile des enseignants. Tous titulaires du CAP petite enfance, ces agents formés et compétents, encadrés par Géraldine Figard animatrice territoriale, forment une équipe très dynamique et appréciée de tous.

Comme vous le constatez, la politique de la petite enfance et de l'enfance menée par la municipalité se porte bien. La commune consacre tout de même dans le domaine de l'enfance et petite enfance un budget global de fonctionnement d'environ 400 000 € par an (soit 163 € par habitant) ce qui lui permet d'offrir à la population un service de qualité pour nos enfants.

# État civil

## Naissances

LAZARINI Léo né le 17 février 2015 à TOULON (Var)  
DESBONNET Daymone né le 16 mars 2015 à TOULON (Var)  
TRUCCO Matteo né le 11 avril 2015 à TOULON (Var)  
DE IZAGUIRRE Camille née le 17 avril 2015 à TOULON (Var)  
SERAFINI Jules né le 21 avril 2015 à TOULON (Var)  
SCHWEIGER Mary née le 10 mai 2015 à TOULON (Var)  
FRATTINI Théodore né le 2 juin 2015 à TOULON (Var)  
WDHINI Mya née le 5 juin 2015 à TOULON (Var)  
REYNIER BONAVITA Marius né le 4 août 2015 à TOULON (Var)  
SMAGGE Lehyane né le 29 août 2015 à TOULON (Var)  
ROUBAUD GEHIN Aurélio né le 1er septembre 2015 à TOULON (Var)  
BICH MORA Tyméo né le 13 septembre 2015 à TOULON (Var)  
PAONE Angelo né le 24 septembre 2015 à HYERES (Var)  
VENTADOUR Matteo né le 31 octobre 2015 à HYERES (Var)  
DUCATEZ Eden né le 9 novembre 2015 à TOULON (Var)

## Mariages

COVILI Lucien et RIBIERE Sophie	21 janvier 2015
CHERRADI Abdelkrim et COZ Valérie,	2 mai 2015
CIBIAL Serge et DESPREZ Christelle	20 juin 2015
CARIOU Cédric et BORREANI Laurene	27 juin 2015
HAMLAOUI Thierry et BOISSON Laurence	27 juin 2015
ROMOLI Aline et VIGNUALES Magali	25 juillet 2015
SEGURA Raymond et ASTIER Anne	25 juillet 2015
VINCENT Pierre-O. et TRAUTMANN Gaëlle	1 <sup>er</sup> août 2015
TEISSEIRE Nicolas et ARRIGHI Julie	8 août 2015
WOODCOCK Benjamin et BRINSTER Séverine	21 août 2015
GALLOIS Mickael et WEECKSTEEN Mathilde	22 août 2015
BIENFAIT Stéphane et DAUGE Alexandra	5 sept 2015
ECK Anthony et GUISEPPI Christelle	24 oct 2015



## Décès

REBAUD Ida	31 décembre 2014
RICHARD Arlette épouse PASTOR	5 février 2015
MEIRIES Yvette épouse ARAGON	13 février 2015
MONTAGNAC Fanny veuve SAINT GERMAIN	14 février 2015
PUGLIESE Louise veuve FONT	28 février 2015
ANDRE Edouard	7 mars 2015
DUBUISSON Pierre	8 avril 2015
BAUMIER Marie veuve CASTELIN	17 avril 2015
FINOT Christian	29 mai 2015
CALENDINI Maurice	30 juin 2015
BORDOGNA Claudette	15 juillet 2015
LEFEBVRE Pierre	29 août 2015
ELLENA Charles	29 septembre 2015
MAUNIER Marthe veuve DAVID	12 octobre 2015
SAVI Henri	25 octobre 2015

## INFORMATIONS UTILES

- On rappelle que **LES CONSULTATIONS POUR LE CCAS** se font sur rendez-vous au **04 94 33 13 00** aux heures d'ouverture de la mairie (10h/12h et 14h/17h) et en dehors de ces heures en contactant **Mme Delmotte**, adjointe aux affaires sociales au **06 84 19 49 84**.
- Comme tous les ans, **LE REPAS DES SÉNIORS** (à partir de 65 ans) aura lieu le **samedi 30/01/2016** à la salle H Aycard sur invitation.

Toutes les informations utiles sur les démarches administratives peuvent être consultées sur le site internet de la commune :

[www.belgentier.fr](http://www.belgentier.fr)

## NUMÉROS UTILES

- **Mairie de Belgentier** 04.94.33.13.00  
[www.belgentier.fr](http://www.belgentier.fr)
- **Ecole communale** 04 94 48 94 43
- **Vos droits et démarches** 39 39  
**ALLO SERVICE PUBLIC** [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- **Police municipale** 06 08 36 22 47  
ou 06 08 36 22 74
- **Pompiers, Police et Samu** 112
- **Centre anti-poison** 04 91 75 25 25
- **S.O.S. enfance maltraitée** 119
- **Hôpitaux**  
ST MUSSE 04 94 14 50 00  
SAINTE ANNE 04 83 16 20 14  
HYERES 04 94 00 24 00
- **Cabinet Dentaire**  
Dr Bruno AYCARD 04 94 48 96 07
- **Cabinet Médical** 04 94 48 91 83  
Fax 04 94 48 91 83  
Dr M. DUPONT-BRULANT 06 82 40 31 94  
Dr F. de MONTCLOS 06 63 14 47 89
- **Masseur Kinésithérapeute**  
Thierry LUX 04 94 48 93 14  
ou 06 30 35 57 27
- **Cabinet d'infirmiers**  
Répondeur 04 94 48 98 93  
Infirmière et infirmiers :  
Claudine REY 06 03 28 72 80  
Philippe ANGENEAU 06 83 17 46 54  
Jean-Fred LEBEAU 06 31 68 44 90

# Recensement

Cette année,  
le recensement se déroule  
dans notre commune !  
IL A LIEU DU 21 JANVIER  
AU 20 FEVRIER 2016.  
Se faire recenser  
est un geste civique,  
qui permet de déterminer  
la population officielle  
de chaque commune.

PUBLI-COMMUNIQUÉ



# RECENSEMENT

de la population 2016

## Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

## Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous répondez sur les documents papier, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

## Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS,  
VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER  
À VOTRE AGENT RECENSEUR,  
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE  
SUR LE SITE [WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR](http://WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR)**



Nos 4 agents recenseurs:  
M. Jean-Marie Lacanal, Mme Aurore Wermelinger,  
M. André Trumpf, M. Christophe Chynacky .



Comédie musicale «L'Île Blanche»

## Salle Henri Aycard

- 9 soirées théâtre
- 2 conférences
- 1 soirée danses de salon
- 1 soirée danses Folk
- 1 soirée danses Country
- 2 visites organisées du village et des jardins de Rosa
- 1 comédie musicale
- 2 expositions peinture
- 1 journée «artistes belgentérois»
- 1 week-end «Belgentier se souvient»



Expo artistes



Le Théâtre de la Godille



Journée «Artistes belgentérois»

# Culture et Animations



Concert à l'église Cantadis

## A l'église

- 2 soirées chorales internationales (Festival International Chorale en Provence)
- 1 concert chants et polyphonies corses
- 1 récital
- 1 concert lyrique
- 1 concert à cappella chœur Jubilate de la Cathédrale de Toulon
- 1 concert chœur hommes (Cantadis) et chorale de Belgentier



Chorale di Imperia - Festival Ensemble Polyphonique en Provence



Jihlava Melodie



Week-end «Belgentier se souvient»

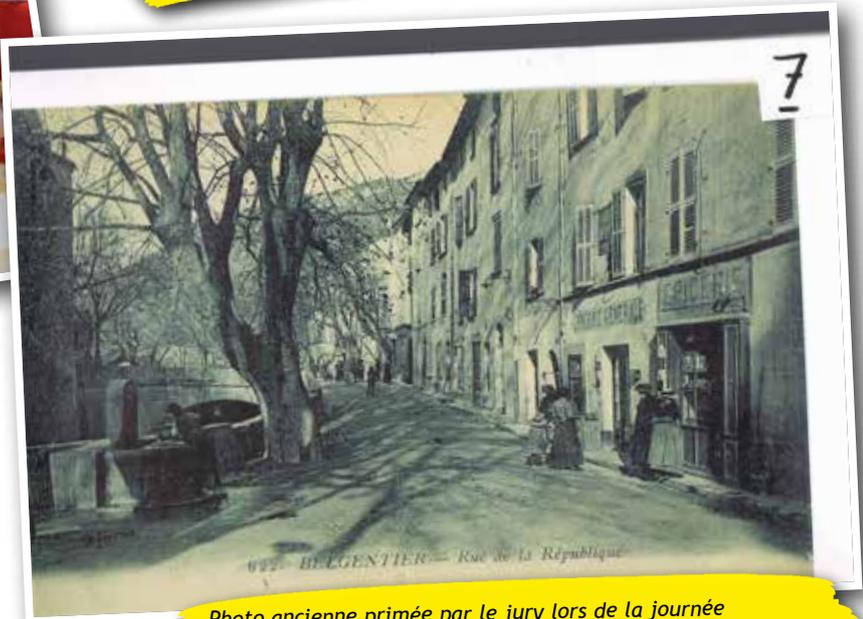


Photo ancienne primée par le jury lors de la journée «Belgentier se souvient», organisée par la Commission culturelle les 26 et 27 septembre 2015

# Culture et Animations



«Belgentier se souvient»  
exposition salle Henri Aycard

## En extérieur

- 1 soirée «Ballet aux étoiles» au château Peiresc (participation)
- 1 soirée astronomie



Fête votive du 15 Août organisée  
par le Comité des Fêtes de Belgentier



Soirée astronomie



Carnaval de l'Association Familiale

## Autres actions 2015

- Création de la nouvelle brochure sur Belgentier
- 3 « flash info »
- Participation à l'élaboration de la brochure de l'Office de Tourisme
- Mise en place d'un cours de QJ GONG TAÏJI
- Aide à la mise en place d'un nouveau cours de zumba avec l'Association Familiale



*Bozge et Heureuse Année 2016*